

## SONDAGE AUPRÈS DES CANDIDAT.E.S AU CONSEIL D'ÉTAT - ÉLECTIONS DU 15 AVRIL 2018

Le GLAJ-GE est la faîtière genevoise des organisations de jeunesse. Elle compte 65 associations à buts non lucratifs dont les activités bénéficient chaque année à quelque 25'000 enfants et jeunes de Genève.

Les enjeux, actuels et à venir, pour le monde associatif, les activités extrascolaires et les jeunes méritent d'être discutés avec les acteurs politiques de notre Canton dans le cadre de la campagne électorale au Conseil d'Etat.

Dans la perspective d'un débat public organisé le 28 mars par le GLAJ-GE avec six candidat.e.s au Conseil d'Etat, trois thématiques ont été plébiscitées lors de l'Assemblée Générale du GLAJ-GE en décembre 2017 et retenues par le comité directeur.

Comme il n'est pas possible d'organiser un débat avec 31 candidat.e.s, le GLAJ-GE a envoyé un questionnaire dont les réponses seont publiées ci-dessous et téléchargeables depuis sur notre site internet. Ces réponses ont également été diffusées au sein du réseau du GLAJ-GE afin de donner une tribune égale à chaque candidat.e.

Le GLAJ-GE souhaitait connaître les mesures que prendraient les candidat.e.s s'ils étaient élu.e.s au Conseil d'Etat dans les trois thématiques ci-dessous. La dernière case « Autre proposition » permet aux candidat.e.s de s'exprimer sur une autre thématique que les trois proposées.

### 1. Améliorer l'accès aux loisirs pour tous

EXEMPLES PROPOSÉS PAR LE GLAJ-GE : introduction d'un « chèque loisirs » ; le prix des activités de loisirs pourrait être basé sur le RDU donc un changement du système de subventions ; le soutien du canton et des communes aux associations pourrait être encore mieux coordonné, donner accès aux associations à plus de lieux pour organiser des activités, gratuité des infrastructures publiques, faciliter la promotion des activités auprès des parents ; faciliter l'information pour nouveaux arrivants (traductions, explications et accompagnement) ; intégration des personnes en situation de handicap (adaptation des infrastructures, encadrement/accompagnement complémentaire subventionné) ; etc.

<b>APOTHELOZ Thierry</b> Les Socialistes	Actuellement, il y a une disparité entre le canton et les communes sur le financement des activités de loisirs pour la jeunesse. Il faudrait en premier lieu essayer d'avoir une véritable ligne directrice dans ce sens. Ensuite, il conviendrait effectivement de réfléchir à un modèle de financement qui permettent non seulement aux institutions proposant des activités de pouvoir s'en sortir financièrement, mais également à toutes les familles – quels que soient leurs revenus – de pouvoir profiter de l'offre, sans discrimination pécuniaire. La question de l'information sur l'existence des activités de loisirs, ainsi que des moyens de financement pour les familles à petits moyens, doit également être repensée. En ceci, le nouveau site internet qui sera bientôt mis en ligne par le GLAJ est une mesure qui va clairement dans le bon sens. Bien entendu, tous les enfants devraient pouvoir profiter des activités proposées de manière inclusive, quel que soit leur seuil de participation (handicap, problèmes financiers, etc.). C'est une question de cohésion sociale importante pour notre canton !
<b>AMBERGER Axel</b> De rien pour arriver à pas grand-chose	PAS DE REPONSE
<b>AMSLER Susanne</b> Vert Libéraux	PAS DE REPONSE
<b>AYMONT Paul</b> Santé	PAS DE REPONSE
<b>BARTHASSAT Luc</b> PDC	Dans un premier temps, travailler en partenariat avec les communes pour continuer à développer des infrastructures de loisirs gratuites pour les jeunes. Dans un deuxième temps, pourquoi ne pas développer et solidifier un système d'intégration (mettre sur pied un système de mentorat pour les jeunes arrivants, un jeune genevois qui prend sous ses ailes un jeune arrivant + accompagnement, soutien et suivi des jeunes en situation de handicap, mettre sur pied des journées d'échanges entre seniors et jeunes etc.)
<b>BLÄSI Thomas</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>BURGERMEISTER Jean</b> Ensemble à gauche	PAS DE REPONSE
<b>CRETEGNY Willy</b> Prosperité Maîtrisée	Je ne connais pas vraiment la situation actuelle, mais je ne peux que soutenir l'accès facilité pour tous aux loisirs

<p><b>DAL BUSCO Serge</b> PDC</p>	<p>La question de l'accès aux loisirs est une problématique à ancrage essentiellement local. Il faut offrir à notre jeunesse des loisirs de qualité et de proximité. A ce titre, j'encourage les communes à accroître leurs offres en matière de loisirs pour les jeunes, tant sur le plan culturel que sportif. Il est essentiel de proposer aux plus jeunes générations des activités accessibles à toutes et tous, en complément du dispositif scolaire de qualité qui est offert à Genève. Des activités extrascolaires culturelles ou sportives, des camps de vacances sont autant de mesures qui permettront à nos jeunes de s'épanouir, de se développer et d'entamer sérieusement leur apprentissage de la vie. Le canton doit travailler de concert avec les communes de manière à veiller à ce que l'offre soit adéquate. Il doit également s'employer à poursuivre sa politique de soutien aux mouvements et associations proposant des activités de loisirs.</p>
<p><b>DE CHASTONAY Marjorie</b> Les Verts</p>	<p>L'accès aux loisirs pour toutes et tous est fondamental. Pourquoi ? Parce que l'accès aux loisirs fait partie du cadre péri-scolaire. C'est la vie autour de l'école ou des études, hors du cercle familial. C'est l'apprentissage de l'autonomie et de la socialisation. L'accès aux loisirs permet aux jeunes de découvrir des activités sportives, sociales et culturelles. Les jeunes rencontrent ainsi de nouvelles personnes, s'enrichissent socialement et culturellement. Le socle de cette ouverture aux autres et aux activités de loisirs réside dans l'accessibilité. Or, les jeunes n'ont souvent que peu de moyens, de par leur statut d'étudiants ou de jeunesse, mais aussi de part leur statut social et familial, leur commune, ou encore leurs besoins spécifiques. C'est pourquoi, il est primordial de tout mettre en oeuvre pour qu'un accès minimal soit garanti sur l'ensemble du territoire cantonal pour tous les jeunes. Si les villes et centres urbains concentrent de nombreuses activités, des lieux doivent être créés dans des espaces moins denses en population afin de garantir un accès universel aux loisirs. Cela est notamment possible en renforçant les centres de rencontres et de loisirs et en coordonnant le soutien du canton et des communes aux associations. La Carte « 20 ans, 20 CHF » est utile mais pourrait être davantage élargie (à savoir jusqu'à 25 ans?) afin d'augmenter les possibilités de découvertes et d'accès à la culture pour la jeune génération. Il est aussi important que les loisirs soient accessibles pour toutes et tous pour permettre à chacun-e de s'y retrouver et d'avoir une offre adaptée, peu importe l'origine, l'âge, la situation de handicap, le genre ou la situation financière des parents. L'offre de loisirs pour les jeunes en situation de handicap est encore très limitée et dépend du bon vouloir de l'équipe du centre de loisirs et de l'accompagnant-e supplémentaire qu'elle obtiendra ou non. Ce manque criant d'accompagnants supplémentaires pour des raisons budgétaires est inacceptable car il crée une discrimination et une inégalité d'accès aux loisirs. Adapter les infrastructures et subventionner l'accompagnement supplémentaire n'est que répondre à des besoins importants de jeunes stigmatisés et exclus de par leur différence ou leurs besoins spécifiques. Il faut y remédier car l'inclusion sociale ne se décrète pas, elle s'apprend et cela prend du temps. Il en va de même pour les nouveaux arrivants qui seront plus rapidement intégrés voire inclus dans notre société s'ils bénéficient d'accès aux loisirs, d'amitiés de leur âge et d'explications adaptées de notre culture et de notre société. Tous les jeunes y gagneraient en compétences sociales, en responsabilisation, en valorisation et en prise de conscience de notre diversité humaine.</p>
<p><b>DE SENARCLENS Alexandre</b> PLR-PDC-ENTENTE</p>	<p>Dans ce domaine, il y a beaucoup de chose à faire. C'est bien sûr des infrastructures modernes et en nombre suffisant. C'est aussi s'assurer que le prix des différents loisirs n'est pas un frein pour la jeunesse. Il doit être adapté en fonction des moyens de chacun. Cela pose enfin des questions de moyens financiers et les communes doivent mettre en commun leurs infrastructures pour mutualiser les coûts et répondre aux besoins de toute la population.</p>
<p><b>EMERY-TORRACINTA Anne</b> Les Socialistes</p>	<p>En tant que conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique de la culture et du sport (DIP), je suis responsable de la politique de l'enfance et de la jeunesse du canton. Durant mon mandat, j'ai souhaité améliorer l'accès aux activités de loisirs pour tous. C'est dans cette perspective que le DIP subventionne le GLAJ et lui a tout récemment confié la gestion et le pilotage du site <a href="http://www.loisirsjeunes.ch">www.loisirsjeunes.ch</a> qui recense l'information sur l'offre de loisirs sportifs, artistiques, culturels et ludiques destinée aux enfants et aux jeunes durant l'année scolaire ou les vacances scolaires sur le canton de Genève. Sensible aux problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap, j'ai aussi développé l'accès à l'offre de loisirs proposée par le canton pour ces dernières. Enfin, j'ai inscrit dans la nouvelle loi sur l'enfance et la jeunesse (art.11), le soutien du canton et/ou des communes au développement des activités hors temps scolaire en faveur des enfants et/ou des jeunes en particulier par l'organisation d'activités ou leur délégation à des organismes publics ou privés, l'accès à une information sur ces activités, la coordination entre les différents organismes qui les proposent et le soutien à des projets. Lors de la prochaine législature, je continuerai de développer chacun de ces points.</p>
<p><b>FLOREY Stéphane</b> UDC</p>	<p>PAS DE REPONSE</p>
<p><b>FONTANA Jérôme</b> Vert'Libéraux</p>	<p>PAS DE REPONSE</p>
<p><b>FONTANET Nathalie</b> PLR</p>	<p>Les loisirs sont importants car ils sont créateurs de liens social et sont aussi un excellent moyen d'intégration. Je suis favorable à l'amélioration de leur accessibilité pour tous. L'offre de loisirs dans notre canton est dans l'ensemble abondante ce qui est une chance. De façon générale, il s'agit plutôt d'une compétence communale. Un des moyens d'améliorer l'accessibilité peut passer par l'activité des associations en la matière. Elle permettent d'accéder à de nombreux loisirs et le rôle du bénévolat est dans ce cadre essentiel, notamment pour conserver un accès à coûts réduits. Bien entendu les nouvelles infrastructures doivent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Pour les nouveaux arrivants des démarches proactives doivent effectivement être faites lors de leur arrivées dans les communes afin de leur faire connaître les offres en matières de loisirs et les encourager à y participer. Les lieux scolaires et les personnes et services en relation avec les jeunes peuvent également avoir un rôle à jouer dans ce domaine.</p>

<p><b>GAUTHIER Pierre</b> La liste pour Genève</p>	<p>Le premier loisir des jeunes doit être le droit de ne rien faire. L'oisiveté est aujourd'hui quasiment interdite alors qu'elle est la source de la créativité et de sagesse chez l'enfant et l'adolescent comme chez l'adulte, quel que soit son âge. ( <a href="http://www.psychologies.com/Moi/Se-connaître/Comportement/Articles-et-Dossiers/Les-vertus-de-l-oisivete">http://www.psychologies.com/Moi/Se-connaître/Comportement/Articles-et-Dossiers/Les-vertus-de-l-oisivete</a> ) Il est néanmoins évident pour moi que, ni la capacité économique des jeunes ni leur condition sociale (riche/pauvre, francophone/non-francophone, pour simplifier) ne devraient les empêcher d'accéder aux activités - loisirs, sports, culture - qui leur sont destinés. La gratuité pourrait être une solution ou pour éduquer aussi leur responsabilité (adolescents notamment) nous pourrions envisager la création d'un "crédit loisir et culture" mensuel qui serait attribué à chaque jeune sous forme d'une carte de crédit rechargeable chaque mois auprès de la Mairie ou d'une Maison de quartier... Une attention particulière devant être donnée aux jeunes migrants surtout s'ils sont non-accompagnés afin qu'ils puissent développer leur autonomie et leur insertion dans la Cité, par l'accès aux loisirs et à la culture.</p>
<p><b>HALLER Jocelyne</b> Ensemble à gauche</p>	<p>Avant de baser le prix de certaines activités de loisirs sur le RDU, comme il est évoqué dans votre exemple, il me paraît indispensable d'offrir avant tout un accès gratuit à la majeure partie des activités de loisirs. Cela suppose non seulement de donner aux lieux d'accueil pour les jeunes les moyens nécessaires pour développer des activités de loisirs, de rencontres et d'écoute de qualité, mais également de garantir pour tous ceux-là des effectifs en suffisance. A cet objectif d'assurer une réponse adéquate aux besoins des jeunes, s'ajoute la nécessité de faire connaître les ressources existantes afin que les jeunes puissent y avoir recours. Il s'avère en l'occurrence également judicieux de développer une information à destination des parents afin que ceux-ci puissent prendre la mesure des possibilités offertes et opter pour les activités répondant au plus près au besoins et aux souhaits de leurs enfants. Postuler que les lieux de loisirs soient le plus largement fréquentés implique que des dispositions soient prises pour que ces lieux soient accessibles aux personnes en situation de handicap, et qu'ils favorisent leur accès à toutes les catégories d'usagers; quelles que soit leurs origines, leurs orientations sexuelles et leurs situations sociales. Avec une action soutenue à la cohabitation harmonieuse et surtout respectueuse de la diversité des usagers. Enfin, il me paraît indispensable de rester ouverts à la créativité afin d'améliorer et d'enrichir l'offre de lieux de loisirs C'est donc sur ces postulats de base que j'interviendrais si j'étais élu au Conseil d'Etat. Je m'attèlerais en outre à définir plus clairement les compétences et les contributions de l'Etat et des communes en la matière pour augmenter les moyens dévolus à ces activités et développer des synergies entre les divers dispositifs existants.. Je ferais de ce domaine de la politique de la jeunesse un des piliers de la cohésion sociale et de l'apprentissage de la vie en collectivité.</p>
<p><b>HODGERS Antonio</b> Les Verts</p>	<p>L'accès aux loisirs pour tous est pour moi une priorité politique. Ce thème fait même partie intégrante de mon parcours associatif et professionnel. En effet j'ai eu l'occasion de m'impliquer dans de nombreux projets, par exemple au sein du parlement des jeunes au travers duquel nous avons créé de l'association Noctambus (transports publics nocturnes genevois). En ce sens je soutiendrai les différentes mesures allant dans le sens du soutien du monde associatif dont l'action est indispensable. Les organisations de jeunesse jouent à ce titre un rôle fondamental qui doit recevoir des moyens adéquats.</p>
<p><b>LEITNER André</b> PBD</p>	<p>PAS DE REPONSE</p>
<p><b>MAUDET Pierre</b> PLR</p>	<p>L'accessibilité aux loisirs, c'est d'abord la mise à disposition d'infrastructures adéquates. Ensuite, de faciliter leur accès autant que possible. D'abord sur un plan financier, par exemple par des prix adaptés aux différentes situations personnelles (famille nombreuse, revenus, etc) et ensuite sur un plan institutionnel via une meilleure coordination entre les collectivités publiques. Les communes doivent ainsi être encouragées à mutualiser leurs ressources afin d'offrir des infrastructures modernes et répondant aux besoins de la population.</p>
<p><b>NIDEGGER Yves</b> UDC</p>	<p>PAS DE REPONSE</p>
<p><b>ORSINI Magali</b> La liste pour Genève</p>	<p>Entièrement d'accord.</p>
<p><b>POGGIA Mauro</b> MCG</p>	<p>Je suis favorable. L'intention et la cohésion sociales passent par les loisirs aussi</p>
<p><b>ROCH Ana</b> MCG</p>	<p>Pour ma part, il me semble que l'accès au loisirs est déjà bien réalisé. En effet, que cela soit par le biais des maisons de quartier ou les prix des différentes activités sont des plus abordables (Etant présidente de la MJ de l'Eclipse et membre de la MQ des Avanchets, je connais très bien le domaine). Par exemple, des journées de ski pour 20.- cela laisse la possibilité à chacun d'y participer. On peut améliorer la communication à la population, j'ai découvert par exemple une maman issue de l'immigration, suivie par une assistante sociale qui n'avait pas connaissance d'un centre aéré pendant la période estivale ou elle aurait pu placer ses enfants pour un prix raisonnable au lieu de les laisser seuls la journée pendant qu'elle travaille. Donc améliorer l'information auprès de la population mais pas seulement aussi auprès de tous les acteurs sociaux.</p>
<p><b>ROCHAT Yvan</b> Les Verts</p>	<p>Je trouve particulièrement important de moduler le prix des activités en fonction des revenus avec le RDU par exemple. Il me semble également important de s'interroger sur les moyens que l'on se donne pour attirer autant les enfants de migrants arrivés depuis peu de temps que ceux qui sont nés ou se sont installés là depuis de nombreuses années.</p>
<p><b>SALERNO Sandrine</b> Les Socialistes</p>	<p>L'accès aux « loisirs » devrait être revisité comme un accès aux activités hors scolaires. Dans ces domaines l'offre proposée par les organismes publics et privés est souvent considérable (activités culturelles, sportives ou les camps, les activités sur l'environnement). Ces activités sont essentielles car c'est avec l'école ce qui nous construit, nous forme, et nous guide dans notre parcours de vie. Le premier enjeu est donc d'améliorer l'information car souvent elle circule en réseaux fermés de connaisseurs, par le bouche à oreille. Centraliser cette information, offrir un portail unique pour que les parents et les ados puissent choisir une activité et non une structure est primordial. Il s'agit également de coordonner l'offre pour éviter que plusieurs organisations proposent le même type de prestations alors que d'autres champs ne sont pas couverts. Enfin, le rôle de l'Etat (canton et communes) est de soutenir ces offres pour qu'elles soient accessibles à toutes et tous.</p>
<p><b>SORMANNI Daniel</b> MCG</p>	<p>Oui à un accès facilité aux activités et aux infrastructures pour tous y compris les handicapés. Oui pour baser le prix sur le RDU.</p>

<b>STAUFFER Eric</b> Genève en Marche	Baser le prix des activités de loisirs sur le RDU , mieux coordonner le soutien du canton et des communes aux associations, gratuité des infrastructures publiques, faciliter la promotion des activités auprès des parents est en accord avec mes convictions.
<b>VIDONNE Thierry</b> PBD	C'est aux communes de faire le nécessaire pour les jeunes et nouveaux arrivants. En effet c'est dans votre commune ou vous résidez, c'est le premier échelon d'intégration entre l'école, les associations culturelles et sportives. Et c'est donc aux communes d'organiser avec les responsables d'associations le financement partiel, total ou pas de ces activités ! Mais le RDU est une piste plus qu'intéressante.
<b>WENGER Salika</b> Ensemble à gauche	PAS DE REPONSE
<b>ZACHARIAS Ronald</b> Genève en marche	Parfait! Tout ce qui peut éloigner de l'addiction numérique, de l'inaction ou pire est bon à prendre! Et là je pense également à la promotion sportive.

## 2. Maison des associations de jeunesse et accès à des lieux pour les jeunes (temporaires, culturels, etc.)

EXEMPLES PROPOSÉS PAR LE GLAJ-GE :

1. Création d'une Maison des associations de jeunesse : un lieu adapté aux organisations de jeunesse qui offre des espaces de bureaux et de réunion gratuits, un incubateur d'associations et un lieu de soutien pour les jeunes qui veulent monter des projets, un lieu pour favoriser l'engagement, etc. Il faudrait identifier un lieu, un gestionnaire, des ressources et des partenaires.
2. Accès aux associations et aux jeunes à des espaces pour des projets sportifs, culturels, de loisirs, festifs : accès aux infrastructures existantes en fonction des besoins des jeunes, simplification administrative des autorisations, le plan directeur cantonal peut aider à identifier des lieux temporaires, etc.

<b>APOTHELOZ Thierry</b> Les Socialistes	C'est là une excellente idée ! Un lieu dédié aux activités de jeunesse ne peut que favoriser les indispensables synergies nécessaires dans ce domaine, mais également faciliter l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux projets ! Favoriser les engagements de la jeunesse est une ressource importante pour notre futur qu'il convient de cultiver ! Je soutiens pleinement un projet de ce type ! Reste à trouver, bien entendu, les financements nécessaires, qui ne doivent pas se faire au détriment des activités et de l'offre existante.
<b>AMBERGER Axel</b> De rien pour arriver à pas grand-chose	PAS DE REPONSE
<b>AMSLER Susanne</b> Vert Libéraux	PAS DE REPONSE
<b>AYMONT Paul</b> Santé	PAS DE REPONSE
<b>BARTHASSAT Luc</b> PDC	J'ai toujours pensé que ce serait très intéressant de monter des Maisons d'associations pour jeunes, axées sur différents domaines (une maison des sports, une maison du cinéma, une maison des arts, une maison des sciences etc.) dans lesquelles on pourrait développer des activités selon les spécificités et les passions de chacune et de chacun. C'est comme ça que nous pouvons déceler aussi de vrais petits génies du sport, du cinéma ou de la musique.
<b>BLÄSI Thomas</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>BURGERMEISTER Jean</b> Ensemble à gauche	PAS DE REPONSE
<b>CRETEGNY Willy</b> Prospérité Maîtrisée	Je suis très favorable à ce que les jeunes aient des lieux ou se retrouver, ou créer. Cela ne signifie pas que je suis pour un accès systématiquement gratuit, il faut qu'ils soient accessibles à tous, quelque soit leurs moyens.
<b>DAL BUSCO Serge</b> PDC	Genève connaît une phase de développement importante. De nombreux quartiers sont en passe d'être réalisés. Destinés avant tout aux familles, ces projets de développement se doivent de prendre en compte les besoins des jeunes. A ce titre, je m'emploierai à défendre la nécessité de prévoir dans les plans de développement urbain, des infrastructures de proximité destinées aux jeunes et à leur épanouissement (maisons de quartier, espaces intergénérationnels, centres sportifs ou de loisirs, locaux associatifs, parcs publics, etc.). La dimension liée à la vie nocturne m'interpelle également: je souhaite que des espaces – pérennes ou temporaires - propices au développement de la vie nocturne puissent être planifiés dans les nouveaux quartiers en mutation, en veillant à bonne gestion des éventuelles nuisances qu'ils pourraient occasionner pour les riverains.
<b>DE CHASTONAY Marjorie</b> Les Verts	Les centres de rencontres et de loisirs jouent un rôle important pour la jeunesse de notre canton mais ne permettent pas forcément de favoriser les liens entre les différentes parties du territoire cantonal. La Maison internationale des Associations, telle qu'elle existe actuellement, est un lieu intéressant mais n'est pas forcément adaptée à la jeunesse (coûts, emplacement très central, ...). Je soutiens la création d'une Maison des associations de jeunesse car les activités des jeunes doivent être encouragées et facilitées via des locaux, notamment à travers une possibilité d'avoir un Guichet cantonal unique qui centraliserait les demandes, faciliterait les procédures et serait un interlocuteur privilégié avec les associations.
<b>DE SENARCLENS Alexandre</b> PLR	Les jeunes sont demandeurs de projets et cherchent à s'engager. Il faut être à l'écoute de leurs demandes et revendications et non pas imposer une vision de ce que doit être la jeunesse d'aujourd'hui. Un incubateur d'associations est un projet très intéressant. C'est à la jeunesse de définir ce concept et de démontrer qu'il est porteur de sens et d'avenir. Alors le politique suivra...

<b>EMERY-TORRACINTA Anne</b> Les Socialistes	Je trouve très intéressante l'idée d'une maison des associations de jeunesse, et j'engagerai volontiers une réflexion avec le GLAJ et ses membres concernant la manière d'aller de l'avant sur ce projet. Une telle maison, ainsi que de actions concrètes pour faciliter l'action des associations de jeunesse viendraient parfaitement concrétiser certains aspects que j'ai voulu mettre en avant avec la nouvelle loi sur l'enfance et la jeunesse.
<b>FLOREY Stéphane</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>FONTANA Jérôme</b> Vert'Libéraux	PAS DE REPONSE
<b>FONTANET Nathalie</b> PLR	Aujourd'hui de nombreux lieux sont à disposition, tels que: maisons de quartier, la maison des associations, des espaces coworking. Il est également possible d'accéder à des salles dans les écoles du canton/universités etc. L'avantage d'une Maison des associations de jeunesse serait de regrouper l'ensemble des lieux existants pouvant être utilisés par les jeunes. Toutefois la question de son financement doit se poser. Le manque de lieux de sortie (soirée, concerts, bars etc) , accessibles aux jeunes en termes de prix notamment est également un enjeu et leur création doit être encouragée. C'est déjà au niveau des plans localisés de quartier (donc dans le cadre de la planification et de l'aménagement de nouveaux quartiers) que de tels lieux doivent être pensés.
<b>GAUTHIER Pierre</b> La liste pour Genève	L'idée d'une Maison des associations de jeunesse me plaît je la défendrai volontiers. Dans cet ordre d'idées: - pourrait-on réinvestir la "Maison de St Gervais" qui, à l'exception de son théâtre, ne me semble plus être un lieu bourdonnant d'activités (je peux me tromper car je ne la fréquente plus depuis qu'elle était le "centre autonome" des années 80...); - les Centres de loisirs et Maisons de quartier ne devraient-ils pas être aussi des relais décentralisés pour opérer en coordination avec le lieu central que serait la Maison des associations de jeunesse; - l'actuelle Maison des associations socio-politiques qui a toutes les difficultés pour trouver sa place dans le paysage genevois et pour se mettre à jour en regard de l'évolution de nos sociétés ne serait-elle pas le lieu idéal pour accueillir cette Maison de la jeunesse? Étant moi-même proche des milieux musicaux genevois (Rock, Jazz, etc.) je constate l'extrême rareté des locaux pour permettre aux jeunes artistes (musiciens, acteurs, plasticiens, etc.) de pratiquer leur art. Il me semble donc qu'à l'instar de ce que j'avais initié à Lancy - quand je travaillais au Centre Marignac dans les années "80" - en liaison avec le Terrain d'aventures et la Villa Tacchini, il serait intéressant de mettre à disposition des jeunes des locaux co-gérés (jeunes, parents, régies, équipes d'animation ou de travailleurs hors-mûrs). Ces locaux seraient situés dans chaque îlot d'immeuble et les jeunes pourraient y pratiquer leurs activités. Nous pourrions même exiger qu'à chaque nouvelle construction d'immeuble d'habitation, une telle structure soit intégrée.
<b>HALLER Jocelyne</b> Ensemble à gauche	Je vous l'avoue, je n'avais jamais envisagé cette question sous cet angle. Mais à considérer les possibilités que permettrait cette idée d'une maison des associations de jeunesse, je trouve cette idée particulièrement intéressante. Dans son énoncé, elle rend visible toutes les tâches, souvent méconnues et/ou invisibles, que supposent la mise sur pied ou de développement d'activités de loisirs. Par le rassemblement en un même lieu de nombreuses collaborations, synergies, seraient facilitées et susciteraient des gains d'énergie qui serait plus adéquatement investies dans le développement de nouvelles activités. Il y aurait là de surcroît un laboratoire d'idées et d'expérimentations qui catalyserait les ressources respectives des associations. Enfin, surtout l'opportunité qui y serait offerte de permettre aux jeunes d'expérimenter la construction et le développement de projets me semble particulièrement judicieuse.
<b>HODGERS Antonio</b> Les Verts	L'idée d'un espace où les activités de jeunesse peuvent être développées et coordonnées de manière efficace me semble pertinente. Elle pourrait donner lieu au renforcement des prestations et participe d'une gestion rationnelle. L'accès pour les associations et les jeunes à des espaces pour des projets sportifs, culturels, de loisirs, festifs est essentiel en matière de politique de la jeunesse. Sous l'impulsion d'associations de jeunesse, j'ai en tant de Conseiller d'Etat développé récemment une planification des espaces nocturnes, culturels et festifs, désormais intégrée au plan directeur cantonal d'aménagement, qui permettra l'essor de nouveaux lieux actuellement manquants dans de bonnes conditions.
<b>LEITNER André</b> PBD	PAS DE REPONSE
<b>MAUDET Pierre</b> PLR	En tant qu'ancien président d'un parlement des jeunes, ainsi que de la commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, je suis mieux placé que personne pour savoir que les autorités ne font pas assez confiance aux jeunes et à la jeunesse. Alors même que les jeunes ne demandent qu'à s'engager pour autant qu'on soit prêt à les écouter. On réfléchit trop à des projets «pour» les jeunes alors qu'on devrait les réaliser «avec» les jeunes. Je pense ainsi que créer des incubateurs sportifs et culturels pour les jeunes serait un excellent point de départ pour faire avancer des projets utiles et demandés par ceux qui en seront les principaux usagers au final.
<b>NIDEGGER Yves</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>ORSINI Magali</b> La liste pour Genève	S'il ne s'agit que de bureaux, je crains que les difficultés de gestion de l'actuelle maison des associations n'incite pas les députés à débloquer de nouveaux crédits. Pourquoi ne pas profiter de la maison existante ? Pour l'accès maximum des jeunes à tous les espaces possibles. Je me méfie des "gestions associatives innovantes" quand il s'agit d'argent public.
<b>POGGIA Mauro</b> MCG	Ces lieux doivent être créés et développés. Il s'agit cependant d'une tâche de proximité qui incombe aux communes prioritairement.
<b>ROCH Ana</b> MCG	Ce sont des lieux indispensables dans les quartiers, encore une fois étant directement concernées, je ne peux que m'engager en faveur de la création de ce genre de lieu. Ils rassemblent, forment, informent, et font de la prévention. Maintenant, ils doivent être bien gérés. Cela peut passer par un organisme municipalisé, ou en lien avec une maison de quartier, les animateurs ont les outils nécessaires pour accompagner les jeunes et au final aussi les moins jeunes dans leurs projets.
<b>ROCHAT Yvan</b> Les Verts	Je trouve que la mise en place d'un lieu assez flexible pour servir d'incubateur d'associations et plus largement d'initiative serait très intéressante.

<b>SALERNO Sandrine</b> Les Socialistes	Plutôt qu'une maison des associations de jeunesse, il faudrait un espace pour les jeunes qui répondrait au besoin de centraliser les organisations de jeunesse mais également au besoin des jeunes d'avoir un espace dédié pour monter des projets avec la possibilité d'un accompagnement ou de conseils selon le type de projet. Cet espace pourrait avoir un ancrage physique mais il doit absolument exister de manière virtuelle comme une plateforme pour répondre aux usages des nouvelles générations. Un état des lieux pour les lieux disponibles pour la création d'événements ou le montage de projets doit être fait car de nombreuses communes peuvent disposer de possibilités ou faciliter l'accès à condition que l'on connaisse les mécanismes administratifs. Ce travail doit également intégrer les espaces et les maisons de quartiers.
<b>SORMANNI Daniel</b> MCG	La Ville de Genève propose de créer ces lieux de rencontre et de réunions et je le soutient. Oui aux simplifications administratives.
<b>STAUFFER Eric</b> Genève en Marche	Création d'une Maison des associations de jeunesse : un lieu adapté aux organisations de jeunesse qui offre des espaces de bureaux et de réunion gratuits, un incubateur d'associations et un lieu de soutien pour les jeunes qui veulent monter des projets, un lieu pour favoriser l'engagement, est en accord avec mes convictions.
<b>VIDONNE Thierry</b> PBD	Je suis pour ! Sauf que dans la commune ou je suis Adjoint au Maire, mais pas en charge de la culture et des loisirs, nous avons, il y a plusieurs années réunis les jeunes de notre commune. Après débat avec eux ils devaient nous donner leurs besoins et propositions et à ce jour (6 ans plus-tard) malgré nos demandes répétées, nous n'avons rien. A Hermance les accès des locaux sportif et culturel pour les jeunes sont totalement gérés par les associations ! C'est donc ces associations qui organisent l'accessibilité aux choses, que cela soit les locaux ou l'activité.
<b>WENGER Salika</b> Ensemble à gauche	PAS DE REPONSE
<b>ZACHARIAS Ronald</b> Genève en marche	Parfait! Émulation de groupe. Cf. Réponse 1.

### 3. Reconnaissance et valorisation de l'engagement des jeunes, du bénévolat et du monitorat

EXEMPLES PROPOSÉS PAR LE GLAJ-GE : Reconnaissance et valorisation des expériences de gestion et de direction bénévoles par les jeunes au sein des associations ; validation des acquis d'encadrement pour l'accès à des formations supérieures ; reconnaissance par l'Etat pour les emplois à l'Etat (RH), par le Département de l'emploi au niveau cantonal, par le Grand Etat, puis sensibilisation et lobby auprès la FER et des entreprises privées.

Aide à l'identification des compétences acquises par les jeunes, mesures d'auto-évaluation.

CONGÉ-JEUNESSE : Application du Congé-Jeunesse aux employé.e.s de l'Etat ; promotion du Congé-Jeunesse auprès des privés.

<b>APOTHELOZ Thierry</b> Les Socialistes	Il faut effectivement repenser la question de la valorisation de l'engagement. L'exemple d'un « passeport engagement », qui permettrait de rendre visible l'implication des jeunes dans leur parcours de vie, afin que ceci soit reconnu dans leur parcours futur, notamment au niveau professionnel ou scolaire, serait une bonne chose ! Les pays anglo-saxons sont très en avance sur nous dans ce domaine, car ils valorisent beaucoup l'engagement dans les parcours de vie et la société octroie une grande reconnaissance à cela. Il y a donc aussi un travail à faire au niveau des mentalités pour revaloriser le don de soi, le bénévolat et l'implication dans la vie associative et communautaire.
<b>AMBERGER Axel</b> De rien pour arriver à pas grand-chose	PAS DE REPONSE
<b>AMSLER Susanne</b> Vert Libéraux	PAS DE REPONSE
<b>AYMONT Paul</b> Santé	PAS DE REPONSE
<b>BARTHASSAT Luc</b> PDC	Je pense réellement que le mentorat est une très bonne chose pour tout le monde. Dans les associations, chaque jeune pourrait être pris en charge par un "ancien" qui le guiderait et le pousserait à se développer. Nous devons réellement développer ce système à tous les niveaux.
<b>BLÁSI Thomas</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>BURGERMEISTER Jean</b> Ensemble à gauche	PAS DE REPONSE
<b>CRETEGNY Willy</b> Prospérité Maîtrisée	Je suis conscient que les jeunes doivent pouvoir trouver leur place dans la société que ce soit au niveau culturel ou professionnel. Je ne connais pas assez le domaine pour l'instant pour en dire plus.
<b>DAL BUSCO Serge</b> PDC	L'accès au marché du travail n'est pas aisé pour un jeune sans expérience professionnelle. A ce titre, il convient de valoriser les acquis liés aux engagements et autres formes d'implication extrascolaire qui apportent indéniablement une plus-value à un profil. L'engagement citoyen par l'investissement au sein d'une association de jeunesse est fondamental pour la vitalité et le dynamisme de la société. Cependant cette valorisation que j'appelle tout comme vous de mes vœux passe par une sensibilisation des employeurs, privés et publics. Bien plus qu'une politique mise en place par l'Etat, c'est un changement des mentalités qui doit s'opérer. En tant que Conseiller d'Etat et employeur, je m'engage à faire confiance à nos jeunes qui s'emploient sans compter dans des activités bénévoles.
<b>DE CHASTONAY Marjorie</b> Les Verts	La reconnaissance et la valorisation de l'engagement des jeunes, du bénévolat et du monitorat est importante. Pourquoi ? Parce que reconnaître cet engagement, c'est reconnaître des compétences. Il faudrait par conséquent reconnaître le bénévolat des jeunes via l'émission de certificats ou de documents, reconnus par le canton, attestant les capacités développées et acquises durant ces expériences de partage, de responsabilité, d'organisation, de direction, d'accompagnement et de vivre ensemble. La reconnaissance de cet engagement pourrait aussi permettre l'intégration des jeunes bénévoles dans les sphères dirigeantes en créant des binômes employé-bénévole où le bénévole découvre les différentes facettes d'un emploi (tâches, exigences ...) aux côtés d'un employé-e qui lui accorde du temps.

<b>DE SENARCLENS Alexandre</b> PLR	Plus que jamais, le bénévolat et le monitorat doivent être pris en compte dans notre société. Ce sont des valeurs qui sont essentielles dans un monde qui a tendance à devenir toujours plus individualiste. Ces expériences doivent pouvoir être validées dans le cadre d'une formation. On remarque d'ailleurs que la culture change et que de plus en plus les employeurs s'intéressent à ce qu'une personne a pu acquérir en dehors de sa formation. Le 21ème siècle sera un monde où il faudra faire valoir ses valeurs, son imagination et ses spécificités. A ce titre, le bénévolat et le monitorat, comme expérience de vie, sont essentiels. C'est donc à promouvoir et à valoriser.
<b>EMERY-TORRACINTA Anne</b> Les Socialistes	Ce point me paraît important et j'ai également souhaité qu'il figure dans la nouvelle loi sur l'enfance et la jeunesse. Ainsi, l'article 13 indique qu'en lien avec la loi sur la formation professionnelle, du 15 juin 2007, les formations accomplies et les activités d'encadrement exercées dans le cadre d'activités développées par les enfants et les jeunes, ou organisées en leur faveur, peuvent être reconnues comme équivalentes à des stages exigés dans le cursus de la formation professionnelle, en particulier dans le domaine de la santé, du social et de l'enseignement. Les conditions d'équivalences sont fixées par voie réglementaire. Je compte maintenant m'atteler à mettre en œuvre ce nouvel article de loi, en impliquant le plus largement possible tous les acteurs concernés.
<b>FLOREY Stéphane</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>FONTANA Jérôme</b> Vert'Libéraux	PAS DE REPONSE
<b>FONTANET Nathalie</b> PLR	Mon programme que vous trouverez sous l'onglet programme de mon site internet <a href="http://www.nathaliefontanet.ch">www.nathaliefontanet.ch</a> soulève expressément cette question. A cet égard, je souhaite valoriser les expériences des jeunes en matière de bénévolat en octroyant des crédits de certification comme cela se fait aux États Unis. Cela permettrait de valoriser et d'encourager le bénévolat, d'en tenir compte en termes d'expériences et de qualification, d'enrichir le CV. Le but étant à terme que cela soit pris en compte de façon positive par les entreprises et facilitent l'obtention d'un premier emploi.
<b>GAUTHIER Pierre</b> La liste pour Genève	Oui, le bénévolat, l'engagement social, la pratique d'activités sportives ou culturelles doivent être reconnues et valorisées. Un jeune qui inclut de telles activités sur son CV a d'ailleurs de meilleures chances d'emploi. Cette question à Genève dépasse la politique de la jeunesse car, c'est l'orientation économique qui a privilégié l'importation d'entreprises multinationales du secteur tertiaire au dépend de l'entreprise locale artisanale ou industrielle qui a contribué à créer l'exclusion de l'emploi d'une immense part de la population et notamment les jeunes. La Liste pour Genève préconise donc un retour du soutien de l'État à l'entreprenariat local dans le secteur secondaire pour enrayer et inverser la tendance actuelle afin de restaurer l'accès à l'emploi pour la population locale et régionale.
<b>HALLER Jocelyne</b> Ensemble à gauche	A n'en pas douter chaque expérience concourt à augmenter notre capital d'expérience. Pour avoir, en d'autres temps, longtemps travaillé dans des centres de loisirs, pour avoir accompagné leur mutation en Maisons de quartier, et avoir également travaillé comme monitrice dans des colonies de vacances ou des centres aérés, je suis pleinement consciente de la valeur de l'expérience et de la formation que j'ai pu y acquérir. Il me semble donc parfaitement justifié et légitime que ceux qui exercent ce genre d'activités puissent faire valoir ces expériences. A l'heure, où des formations se fondent sur la validation des acquis, il me semblerait totalement dommageable de faire fi de ce capital de compétences acquises. En ce qui concerne le bénévolat, il me semble plus généralement nécessaire de le faire mieux valoir et reconnaître. La contribution des bénévoles au fonctionnement de nombreux services est trop souvent méconnue ou négligée, alors que sans ces apports de nombreuses prestations nécessaires à la population ne pourraient être assurées. Il est donc indispensable de valoriser la contribution des bénévoles, la première mesure consisterait donc à valoriser leurs compétences, et à leur permettre de les faire valoir dans un cursus de formation.
<b>HODGERS Antonio</b> Les Verts	Les activités de jeunesse n'existeraient pas sans le bénévolat. L'engagement des jeunes et auprès de jeunes doit ainsi être valorisé. Je soutiens ainsi la mesure du congé-jeunesse. Le Service civil représente un autre mode de valorisation de l'engagement des jeunes et même s'il dépend des autorités fédérales, doit être promu et soutenu. La reconnaissance dans les parcours professionnels des activités d'encadrement et d'implication de la jeunesse doivent aussi être renforcées.
<b>LEITNER André</b> PBD	PAS DE REPONSE
<b>MAUDET Pierre</b> PLR	Le bénévolat comme le monitorat doivent être davantage reconnus. Cela peut passer par des déductions fiscales mais plus certainement par une validation de l'expérience ainsi acquise. Par exemple à travers l'acquisition de crédits ECTS lorsqu'ils sont fait en complément d'études académiques. Alors qu'on réfléchit à davantage valoriser le service militaire en lui permettant de meilleures passerelles avec le monde professionnel, il est plus que temps de faire de même avec le bénévolat et le monitorat tant il mérite d'être davantage valorisé.
<b>NIDEGGER Yves</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>ORSINI Magali</b> La liste pour Genève	Marx disait que sans le bénévolat, le système capitaliste se serait effondré depuis longtemps. Je pense que tout travail mérite salaire et qu'on doit reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes, le bénévolat et le monitorat.
<b>POGGIA Mauro</b> MCG	J'ai toujours regretté la disparition progressive des jobs d'été. Pourtant, toute activité, rémunérée ou non (sur de courtes périodes et avec plus-value) favorise la recherche d'emploi future. Les stages doivent être encouragés mais mieux cadrés pour éviter la sous-enchère. J'ai par ailleurs déposé un projet de loi pour des allocations premier emploi en faveur des jeunes jusqu'à 30 ans qui ont une formation mais non encore l'expérience.
<b>ROCH Ana</b> MCG	Grâce à la FCLR, le bénévolat peut être reconnu à différents niveaux. Ils mettent en place différentes formations et font la promotion de l'engagement bénévole au sein des associations. Ils délivrent aussi des attestations qui sont reconnues pour les VAE.
<b>ROCHAT Yvan</b> Les Verts	L'engagement bénévole doit particulièrement permettre de bénéficier d'une validation des compétences acquises.

<b>SALERNO Sandrine</b> Les Socialistes	Un des enjeux de la prochaine législature est de s'adapter aux mutations de la société, de l'économie et du monde de l'emploi. Les compétences relationnelles et humaines vont devenir tout aussi importantes que les diplômes. Il est essentiel d'entreprendre une valorisation de toutes les activités qui font partie intégrante du parcours de vie comme autant d'expériences ayant une valeur professionnelle.
<b>SORMANNI Daniel</b> MCG	Je prend l'engagement de valoriser le bénévolat.
<b>STAUFFER Eric</b> Genève en Marche	PAS DE REPONSE
<b>VIDONNE Thierry</b> PBD	Je suis pour un congé jeunesse rémunéré soit par l'entreprise, soit par la caisse de compensation. En effet l'engagement de jeunes dans le cadre du monitorat est essentiel pour les clubs sportif ou culturel ! Mais également auprès des migrants ou de nos aînés. Je suis pour la reconnaissance et valorisation des formations bénévoles dans le cadres des associations, mais au travers d'une unité de reconnaissance fédérale.
<b>WENGER Salika</b> Ensemble à gauche	PAS DE REPONSE
<b>ZACHARIAS Ronald</b> Genève en marche	Valorisation, reconnaissance au travers de ces activités afin de construire l'estime de soi: Parfait!

#### 4. Autres propositions pour la jeunesse

<b>APOTHELOZ Thierry</b> Les Socialistes	Je pense qu'il faut repenser la participation des jeunes à la vie publique et politique par des moyens alternatifs à ceux existant aujourd'hui. Les parlements de jeunes ont essayé un peu partout mais beaucoup ont eu du mal à trouver leur rythme de croisière. Est-ce que, vraiment, l'engagement de la jeunesse doit se faire sur le même mode que celui de leurs aînés ? Est-ce qu'il ne faut pas plutôt adapter les structures aux envies et aux motivations des jeunes, pour les rapprocher de la vie publique ? En ceci, des structures plus souples, agissant par exemple sur des projets concrets et précis, dans lesquels on laisserait une vraie marge de manœuvre aux jeunes me semble être une piste à suivre. Il faut arrêter de simplement « consulter » la jeunesse, il faut co-construire avec elle, ou bien même leur déléguer du pouvoir d'agir. C'est que, à Vernier, permettent par exemple les « Contrats de Quartier ».
<b>AMBERGER Axel</b> De rien pour arriver à pas grand-chose	PAS DE REPONSE
<b>AMSLER Susanne</b> Vert'Libéraux	PAS DE REPONSE
<b>AYMONT Paul</b> Santé	PAS DE REPONSE
<b>BARTHASSAT Luc</b> PDC	Ce serait bien de créer des associations de jeunes retraités pour participer aux activités des jeunes (ateliers sport, atelier musique etc.)
<b>BLÄSI Thomas</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>BURGERMEISTER Jean</b> Ensemble à gauche	PAS DE REPONSE
<b>CRETEGNY Willy</b> Prosperité Maîtrisée	En matière de formation, il faut valoriser les métiers manuels en améliorant l'accès à l'apprentissage en entreprise.
<b>DAL BUSCO Serge</b> PDC	La jeunesse est peu impliquée dans l'élaboration de politiques la concernant. Cela est dû d'une part au manque de participation des jeunes citoyens lors de votations populaires et d'autre part à une faible représentation des jeunes en politique. Afin de compenser ce déficit d'implication, je propose de consulter systématiquement les associations actives dans le domaine de la jeunesse lors de l'élaboration de projets les concernant et de conférer à une association de jeunesse (GLAJ-GE, Parlement des Jeunes Genevois, ou autre) le statut d'organe consultatif délivrant un préavis systématique sur toutes les questions de jeunesse.
<b>DE CHASTONAY Marjorie</b> Les Verts	1) Favoriser les activités de la vie nocturne (en la démocratisant et en la diversifiant) en soutenant des pistes proposées par le Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée. Je suis favorable à un-e « Maire » de nuit pour avoir un interlocuteur-trice unique en lien avec les problématiques soulevées par de telles activités. Et pour faire en sorte que leur intégration se fasse de la manière la plus positive qu'il soit. Amsterdam a un maire de la nuit et Paris s'est doté d'un Conseil de la Nuit en décembre 2014. Ces deux options sont des pistes sérieuses à envisager pour permettre une concertation et une structuration de l'ensemble des acteurs genevois de la vie nocturne. 2) Offrir davantage de logements accessibles pour les jeunes. 3) Améliorer la participation politique des jeunes via le Conseil des jeunes cantonal et une session parlementaire des jeunes afin de favoriser l'engagement politique et l'intérêt de la chose publique. Les Verts ont le plus grand nombre de Jeunes candidat-e-s au Grand Conseil et espèrent ainsi augmenter la représentativité des jeunes dans les arènes parlementaires. Plus de jeunes représentés, c'est plus de thématiques de la jeunesse qui peuvent être priorisées. Les jeunes représentent notre future société et il faut tout mettre en oeuvre pour les aider à devenir des citoyen-n-es engagé-e-s et responsables. L'accent mis sur l'éducation citoyenne à l'école obligatoire et post-obligatoire pourrait améliorer cet engagement politique, associatif et citoyen car elle permettrait de donner les clés d'une meilleure compréhension et du sens aux actes politiques et à leurs conséquences.
<b>DE SENARCLENS Alexandre</b> PLR	Il faut renforcer la participation des jeunes à la société civile et à la politique.



<b>EMERY-TORRACINTA Anne</b> Les Socialistes	<p>Il est essentiel de promouvoir la participation des enfants et des jeunes!</p> <p>La nouvelle loi sur l'enfance et la jeunesse vise à favoriser le développement harmonieux de chaque enfant et jeune afin qu'il s'intègre et participe à la vie sociale, culturelle, civique et économique. Avec ce nouveau cadre légal, conformément à la convention internationale des droits de l'enfant, celui-ci est considéré non seulement comme un sujet doté de droits, dont en premier lieu celui d'être protégé, mais également comme un acteur participant à la société et qui a le droit de s'exprimer sur les questions le concernant.</p> <p>Afin de concrétiser ce principe, la loi sur l'enfance et la jeunesse indique que les instances participatives au sein de l'école publique seront développées.</p> <p>Par ailleurs, l'article 10 de cette loi crée un Conseil de la jeunesse à Genève qui permettra aux jeunes de s'exprimer sur les enjeux qui les intéressent et devenir ainsi acteurs de la société dans laquelle ils évoluent tout en faisant l'apprentissage de la citoyenneté. Ce conseil pourra émettre des préavis et formuler des propositions sur tout sujet concernant la jeunesse aux exécutifs cantonal et communaux. Les travaux pour définir la mission, l'organisation et le fonctionnement du conseil de la jeunesse seront menés en étroite collaboration avec les organisations de jeunesse du canton.</p>
<b>FLOREY Stéphane</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>FONTANA Jérôme</b> Vert Libéraux	PAS DE REPONSE
<b>FONTANET Nathalie</b> PLR-PDC-ENTENTE	<p>Soutenir l'adoption et la mise en œuvre de la future loi sur la jeunesse, en particulier la création d'un Conseil de la jeunesse.</p> <p>Favoriser l'intégration des jeunes dans la vie publique et politique du canton</p> <p>Voire ma proposition sous chiffre 3.</p>
<b>GAUTHIER Pierre</b> La liste pour Genève	<p>1/ La "jeunesse" est un domaine extrêmement large qui recouvre l'enfance, l'adolescence et les jeunes adultes. La dimension de ce domaine appelle des mesures différenciées en fonction de l'âge, bien sûr, mais aussi des conditions sociales dans lesquelles le jeune évolue et de ses conditions ou possibilités économiques.</p> <p>2/ Face à un domaine aussi large que celui de la politique de la jeunesse, donner des "solutions clé-en-main" serait une illusion ou, au pire, un mensonge politique que la Liste pour Genève - liste citoyenne ouverte à la société civile - se refuse à commettre. Seule la concertation avec les représentants des associations de jeunesse, les jeunes eux-mêmes et leurs autorités (parents, tuteurs et autorités politiques communales ou cantonales) peut construire des solutions praticables et durables.</p> <p>3/ C'est donc la convocation "d'États Généraux de la jeunesse" que je préconise pour préparer les actions concrètes à mettre en œuvre politiquement au cours des 5 années de législature à venir. Ces "États Généraux" peuvent être réunis rapidement et peuvent travailler tout aussi rapidement pour que, dès la première année de législature, un attrail législatif et réglementaire soit proposé au Grand Conseil.</p> <p><a href="http://www.lalistepourgeneve.ch">www.lalistepourgeneve.ch</a></p>
<b>HALLER Jocelyne</b> Ensemble à gauche	<p>Au-delà du champ de compétences du GLAJ-GE, il me semble absolument nécessaire de développer en amont des activités de loisirs des conditions de vie qui permette réellement aux jeunes d'aborder leur loisirs avec le plus de sérénité possible. Ceci implique que des possibilités de logements pour les jeunes existent en suffisance, que l'accès à la formation, puis à l'emploi soit garantie.</p>
<b>HODGERS Antonio</b> Les Verts	<p>En matière de politique fédérale migratoire, le respect de la convention internationale des droits de l'enfant, qui doit primer sur toute décision administrative, implique de mon point de vue que les autorités veillent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· permettre à un enfant de terminer son année scolaire sereinement, de dire au revoir à ses camarades et à ses enseignants et d'avoir le temps de se préparer à recommencer l'école dans un autre pays ;</li> <li>· s'assurer que le regroupement familial prime en toutes circonstances, un enfant déraciné ayant plus que jamais besoin de ses proches à ses côtés ;</li> <li>· protéger un enfant ou un jeune qui se trouve en situation de fragilité psychique et/ou physique avérée.</li> </ul>
<b>LEITNER André</b> PBD	PAS DE REPONSE
<b>MAUDET Pierre</b> PLR	Il faut davantage encourager, et faciliter, la participation citoyenne de la jeunesse. Les décisions que nous prenons aujourd'hui impacteront fortement le futur de ceux qui seront les citoyens de demain.
<b>NIDEGGER Yves</b> UDC	PAS DE REPONSE
<b>ORSINI Magali</b> La liste pour Genève	PAS DE REPONSE
<b>POGGIA Mauro</b> MCG	<p>Aujourd'hui le travail n'est plus un rempart contre la précarisation. La formation de base, et la formation continue, sont essentielles. Tout ce qui peut être mis en œuvre pour donner cette formation à notre jeunesse n'est pas une dépense, mais un investissement.</p>
<b>ROCH Ana</b> MCG	<p>Ce qui, pour ma part, m'inquiète c'est cette jeunesse, entre 16 et 25 ans qui faute de qualification ou formation, galère à trouver un emploi, fait parfois du tourisme scolaire jusqu'à tomber en marge de notre société. Et qui ne trouve pas de réponse à leur désarroi. Il me semble primordiale d'aller s'attaquer très en amont à cette problématique avant la fin du cycle d'orientation.</p>
<b>ROCHAT Yvan</b> Les Verts	PAS DE REPONSE
<b>SALERNO Sandrine</b> Les Socialistes	Faire de la formation la priorité de la prochaine législature avec un enjeu de taille s'adapter à la révolution numérique, sources de fracture sociale et d'inégalités.
<b>SORMANNI Daniel</b> MCG	Un 1er emploi pour les jeunes garantis.
<b>STAUFFER Eric</b> Genève en Marche	Mettre en application la constitution genevoise, pour rendre obligatoire la scolarité et ou la formation jusqu'à 18 ans révolu.
<b>VIDONNE Thierry</b> PBD	Aucune ! Etant jeune je n'ai jamais pas que les "vieux" me disent ce qui était bon pour moi !
<b>WENGER Salika</b> Ensemble à gauche	PAS DE REPONSE

**ZACHARIAS Ronald**  
**Genève en marche**

Promotion de l'activité sportive en collectif.

*Publié le 29 mars 2018 sur [www.gljaj-ge.ch](http://www.gljaj-ge.ch)*

[www.gljaj-ge.ch](http://www.gljaj-ge.ch)  
[info@glaj-ge.ch](mailto:info@glaj-ge.ch)

**Groupe de Liaison genevois des Associations de Jeunesse**  
Rue du Village-Suisse 5, CH-1205 Genève – 022 328 64 40